**LBFA**

**Code de conduite LBFA : Membres du Comité directeur, des Commissions LBFA (y compris Comités provinciaux) et des Conseils de gestion des cercles.**

Ce code de conduite vise à protéger toutes les personnes actives au sein de la LBFA et à assurer un environnement sportif sûr et respectueux où chacun(e) est traité(e) avec dignité et respect.

Je, soussigné(e), ………………………………………………………….., confirme de respecter les règles ci-après :

* **Respecter, valoriser et traiter chacun (athlètes, entraineurs, accompagnants, officiels, membres du Comité directeur et des différentes Commissions de la LBFA….) avec dignité et de manière équitable**:
	+ éviter de critiquer, de dévaloriser les autres (dans toutes formes de communication y compris les réseaux sociaux et la Presse).
	+ respecter la vie privée des autres lors des communications sur les réseaux sociaux.
* **Montrer l’exemple**:
	+ se comporter de manière appropriée et incarner les valeurs de la LBFA, notamment en cas de travail avec des enfants.
	+ être reconnaissant du temps engagé, des efforts consentis et des compétences de chacun.
	+ défendre l’athlétisme en général en faisant abstraction de son propre club et/ou intérêts personnels ou intérêts de son propre club.
* **Responsabilités :**
	+ respecter les règles de compétition World Athletics/European Athletics/Belgian Athletcis/LBFA.
	+ promouvoir un environnement libre de tout abus, harcèlement (physique et psychologique), manipulation et exploitation.
	+ s’abstenir de tout comportement constituant du harcèlement ou une relation inappropriée avec un athlète/un entraineur.
	+ s’abstenir de tout comportement d’intimidation (physique, émotionnel, sexuel…).
	+ tolérance zéro vis-à-vis de l’utilisation de toute substance prohibée destinée à améliorer les performances et signaler toute suspicion d’usage de substance interdite aux autorités compétentes (ONAD ou via la LBFA).
	+ signaler des problèmes, mauvaises conduites et violations, à la personne compétente (Délégué Ethique du club et/ou le Référent Ethique de la LBFA - referent.ethique@lbfa.be).
	+ respecter les décisions prises au sein du Comité directeur et ne pas divulguer des informations confidentielles.
	+ respecter la politique de protection de la LBFA et toute autre règle et politique appliquée par la LBFA

.

En cas de non-respect des valeurs fondamentales décrites dans ce code, conformément à la loi sur les sociétés et les associations, des mesures disciplinaires pourront être prises par la LBFA et/ou le cercle.. Ce code signé est à remettre, selon l’activité, au club et/ou à la LBFA.

Prénom et Nom :

Date :

Club :

Signature (précédent par « lu et approuvé ») :